



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

### DISTRICT DE MOSELLE

---

**Réunion Plénière du 4 Février 2020 au siège du DMF à METZ**

**Présidence de séance : M. André PETTE.**

**Présents : Michel GOTTE et Michel WIRIG**

---

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

La CDTIS se réunie à Metz au siège du DMF pour finaliser les dossiers à envoyer à la CRTIS, afin de prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

### Proposition de classement des dossiers à envoyer à la FFF via la CRTIS

#### Classement Terrains :

##### Confirmation de classement:

###### Niveau 5 sye

Thionville : stade de la Plaine -nni-57 672 08 01

AOP du 25.03.2010

Tests de conformités en date du 31.05.2016

Echeance du 25.03.2020

Thionville : stade de Guentrangle 3 -nni-57 672 01 03

AOP du 29.01.2016

Tests de conformités en date du 01.06.2016

Echeance du 20.07.2020

##### Confirmation de classement :

###### Niveau 5

Thionville : stade d'Oeustrange -nni-57 672 04 01

AOP du 27.07.2000

Echeance du 19.05.2020

#### Tests de conformités sur terrain synthétique

##### **Moulins les Metz : stade Louis Armand -nni- 57 480 01 01.**

la commission accuse réception des tests de conformité réalisés le 24.01.2020 par Labosport

Transmis à la CRTIS.

##### **Woippy : stade du Patis 2 -nni- 57 751 01 01.**

la commission accuse réception des tests de conformité réalisés le 12.12.2019 par Labosport

Transmis à la CRTIS.

#### Accord préalable arrosage:

##### **Rimling Erching : stade Intercommunal -nni- 57 584 01 01**

La commission accuse réception d'un dossier pour la demande d'accord préalable (avec dossier fafa) concernant l'installation d'un arrosage intégré au stade intercommunal.

Dossier transmis à la CRTIS

#### FAFA

Pour permettre le versement de la subvention FAFA aux maîtres d'ouvrage dont le dossier a été accepté, la CRTIS a fait procéder à des visites de chantier :

**Thionville : stade de la Plaine** : rapport fin de travaux -vestiaires-

La commission accuse reception d'une notification de la Commission nationale du FAFA :

**\_ Courrier du club du F.C. HETTANGE GRANDE (527314) – Ligue GRAND EST**

La Commission prend note du courrier adressé par le club du F.C. Hettange Grande (527314) en date du 12 décembre 2019, sollicitant le report de l'échéance de la subvention de son dossier « *Fonds d'Aide au Football Amateur – Chapitre Transport* » - n°5602190401 - « *Acquisition d'un véhicule de transport* » : aide financière de 14.000 €, validée administrativement par la L.F.A. le 3 juin 2019, valable jusqu'au 3 décembre 2019.

Compte tenu des éléments fournis, la Commission accorde exceptionnellement un délai supplémentaire jusqu'au **31 mai 2020** (date souhaitée par le club). Aucune autre prorogation ne sera acceptée. Passé ce délai, cette subvention sera annulée

**ECLAIRAGE**

**Confirmation de classement**

Longeville les Metz : stade Dezavelle - nni -57 412 01 02 (31.01.2020)

Éclairement moyen : 509

Facteur uniformité : 0. 88

Mini / Max : 0, 75

Niveau : E 3

**André Pette  
Président CDTIS**